

AVIS DE DELIVRANCE

CNR indique qu'il a été conclu le **24/11/2025**, sous la référence **21190**, un titre d'occupation du domaine public qui lui a été concédé sur la commune **d'AVIGNON (Barthelasse)**, une mise à disposition :

d'une longueur de berge nécessaire pour l'amarrage du bateau, **une passerelle** situées sur le territoire en rive droite du Rhône au PK 240.200, non cadastré, ainsi **qu'un plan d'eau** d'une superficie d'environ 200 m², le tout figurant sur le(s) plan(s)/la(les) vue(s) aérienne(s) de situation ci-après.

Ce titre est consultable sur demande à l'adresse suivante en précisant la référence **21190** :

- [@cnr.tm.fr,](mailto:@cnr.tm.fr)
- OU *Direction des Territoires Rhône Aval - Equipe Domaniale – 25 bis chemin des rocallies, BP 194 - 30401 Villeneuve les Avignon Cedex.*

Cette conclusion peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis, ceci auprès du Tribunal administratif de Nîmes - 16 avenue Feuchères - CS 88010 30941- Nîmes cedex 09 - tél. : 04 66 27 37 00 - greffe.ta-nimes@juradm.fr - <http://nimes.tribunal-administratif.fr>.

Le présent avis a été mis en ligne le **25/11/2025**.



